

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, dans presque chaque province, nous obtenons la plus grande coopération des autorités pour encourager le travail des jeunes pendant l'été.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DEMANDE DE PRÉSENTATION D'UN BUDGET POUR AMÉLIORER LA SITUATION

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Ce dernier a laissé entendre il y a un instant que les chiffres sur lesquels le gouvernement s'est appuyé pour arrêter la politique économique du pays étaient erronés. Ne serait-il pas prudent, voire même essentiel, particulièrement maintenant que nous avons l'intention d'aller emprunter des sommes considérables aux États-Unis, que le ministre présente un budget s'appuyant sur les données de la situation réelle?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Le député devrait comprendre qu'avant de présenter un nouveau budget, nous devons attendre de voir quelles conséquences auront les mesures qui ont été prises il y a deux mois seulement. Depuis le 1^{er} janvier 1978, nous avons injecté trois milliards de dollars dans l'économie afin de la stimuler. Si le député veut que nous la stimulions davantage, il ne devrait pas inciter ses collègues à intervenir à la Chambre pour se plaindre de l'ampleur de notre déficit. C'est le genre de chose que j'ai entendu tant et plus à la Chambre. En 1977-1978, le budget accusera un déficit de 8.5 milliards de dollars.

● (1132)

Une voix: De 10 milliards.

M. Chrétien: Nous avons opté pour une stimulation vigoureuse de l'économie, et nous allons encore plus loin depuis le début de 1978. Je suis certain que le député voudra nous donner quelques semaines ou quelques mois pour qu'on sache à quoi s'en tenir avant de faire autre chose. Nous avons eu un budget à la fin d'octobre.

M. Clark: Ce n'était pas un budget.

M. Chrétien: Nous aurons un budget après avoir vu les résultats des mesures incitatives prises pour 1978.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, je comprends le point de vue du ministre des Finances, mais il reconnaîtra sans doute, comme la plupart des Canadiens, que les politiques économiques sont un ensemble intégré de propositions et que certains des résultats seront inexacts. Il est bien évident que le niveau d'inflation qui frappera le pays est bien différent de ce que prévoit le ministre. J'aimerais lui demander bien clairement: sur quel taux de change s'était-il basé pour calculer ce qui serait le niveau d'inflation à la fin de cette année?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question maintes fois au comité. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de modifier les hypothèses qui ont été faites au moment des prévisions. Quand un député néo-démocrate m'a demandé de

Questions orales

faire une prédiction de la croissance que nous connaîtrions en 1977, j'ai dit, dans une déclaration que j'ai faite en octobre, que la croissance serait d'environ 2 p. 100. Je vérifierai et j'en reparlerai au député, mais le pourcentage était inférieur à 2.6. Je ne sens donc pas le besoin de changer les prévisions pour l'instant. Le dollar n'a pas beaucoup fluctué depuis un mois; il était à 90.13c. au début de février, et il est maintenant à 89.33c. Nous avons perdu moins d'un point. Ce n'est pas assez pour changer notre prédiction.

M. McGrath: Qu'est-ce qu'un ou deux points?

M. Chrétien: Je pense que la situation est très compliquée, mais nous n'avons pas de raison de changer les prévisions. Un des problèmes qui se posent est le suivant: nous avons pu convaincre les divers premiers ministres des provinces qu'il fallait coordonner nos politiques économiques; ils sont d'accord; il ne reste que l'opposition à la Chambre des communes qui peigne toujours tout en noir.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, le ministre sait très bien qu'il ne dirait jamais au comité sur quels postulats s'appuient ses prévisions économiques. Il ne l'a jamais expliqué. J'aimerais demander au ministre si le gouvernement a fondé ses postulats sur des taux d'inflation et une croissance économique calculés en fonction du dollar à 90 c.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, ce que le député me demande, c'est de dire à la Chambre que nous avons décidé d'établir une valeur fixe pour le dollar canadien. Nous ne songeons aucunement à fixer la valeur du dollar à un taux donné. Nous laissons flotter le dollar et la situation économique se rajustera en conséquence. Quand on laisse flotter le dollar, il est impossible de dire précisément quelle sera sa valeur en telle ou telle année.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED DANS L'EST DU CANADA—DEMANDE DE RENCONTRE DU MINISTRE ET DU SYNDICAT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, non seulement le dollar canadien perd-il de la valeur, mais aussi l'embauche au Canada diminue de plus en plus rapidement chaque jour.

Ma question est très importante et elle s'adresse au ministre du Travail. Elle découle d'un télégramme que j'ai reçu du président du district 26 du Syndicat international des mineurs unis d'Amérique, M. Williams Marsh. Elle a trait à l'annonce de la fermeture de la mine de charbon New Prince dans l'île du Cap-Breton et à la perte de 300 emplois. Le ministre est-il prêt à rencontrer le président et les cadres directoriaux pour voir ce qui peut se faire, étant donné qu'ils seraient disposés pour cela à se rendre à Ottawa n'importe quand? Jusqu'ici, le ministre a toujours collaboré relativement aux questions de ce genre qui concernent la sécurité et ainsi de suite. Il a déjà travaillé avec moi et avec le syndicat sur une foule de questions.